



HORIZON PROVENCE IMMOBILIER

BAREME D'HONORAIRES

Transaction

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les mandats. Lorsqu'ils sont à la charge du vendeur, les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Lorsqu'ils sont à la charge de l'acquéreur, les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur.

Vente de logements et terrains à bâtir :

De 0 € à 200.000 €	Forfait 10 000 EUR TTC
De 200.000 € à 600.000 €	5,5%TTC du prix TTC
+ de 600.000 €	4%TTC du prix TTC

Ventes de locaux d'Immobilier commercial :

10% TTC du prix de vente.

Cessions de fonds de commerces, droits au bail et parts sociales :

10% TTC du prix de vente.

HPI - AIX-EN-PROVENCE

550 Rue Pierre Berthier 13290 Aix-en-Provence

Tel +33 (0)4 42 66 34 75 contact@hpi-immobilier.com

Médiateur : MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena – Bât A – CS 25222 – 44505 LA BAULE CEDEX

Garantie Transaction 120 000€ et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle (GALIAN)

Carte Professionnelle 1310 2023 000 000 180

www.hpi-immobilier.com